

Biographies canadiennes

Martial Piraube.--- Dans les trente-cinq pièces conservées au dossier de Martial Piraube aux archives de Québec, il n'a pas d'autre titre que celui de "commis au greffe et tabellionage de Québec". Le premier acte qu'il signe est daté du 30 août 1639. Le 21 octobre, même année, il dresse l'inventaire des biens de Guillaume Hébert. En 1640, c'est lui qui reçoit l'acte de prise de possession du terrain de l'Hôtel-Dieu, ainsi que de celui des Ursulines. Dans le greffe de Piraube est déposée une copie des lettres du duc de Vantadour (1626), par lesquelles est érigée en fief noble la terre de Louis Hébert avec don d'une concession d'une lieue sur la rivière Saint-Charles, du côté du nord, vis-à-vis les Récollets. Le 22 septembre 1643, Piraube passe un acte de vente par lequel honorable Jehan Cochon, et Jehonne Abraham, sa femme vendent à Jacques de Launay cinq arpents de front entre la rivière au Chien et le ruisseau qui est commun avec Robert Drouin, et un arpen. au-delà de la rivière au Chien. Ces terres avaient été acquises de Jacques Boissel, qui les avaient concédées de Noël Juchereau, sieur des Châtelets, agissant au nom de la Compagnie.

Piraube n'a eu de martial que son prénom. Avec lui, apparaît la note gaie dans l'habitation de Québec. Lorsque la nouvelle de la naissance d'un dauphin, qui fut depuis Louis XIV, arriva au Canada, en 1639, cet événement fut célébré avec enthousiasme par des processions et un feu de joie. L'anniversaire de cette fête fut solennisé l'année suivante. A cette occasion, M. de Montmagny fit jouer une tragi-comédie, en l'honneur du prince nouveau-né : "Je n'aurais pas cru, observe le Père Le Jeune, qu'on eût pu trouver un aussi grand appareil et de si bons acteurs à Québec. Le sieur Martial Piraube qui conduisait cette action et qui en représentait le premier personnage, réussit avec excellence." (RELATION, 1640, p 6). Pour les sauvages, dit M. Ferland, la partie la plus émouvante du spectacle fut un mystère du genre de ceux qui, au moyen âge, faisaient une si forte impression sur l'esprit de nos ancêtres (COURS D'HISTOIRE, I, p. 300). La RELATION ajoute : "Nous fimes poursuivre l'âme d'un infidèle par deux démons qui, enfin, la précipitèrent dans un enfer qui vomissait des flammes."